

LA MARINE MARCHANDE



- COMMANDANT
- SECOND CAPITAINE
- MEDECIN DE LA MARINE MARCHANDE
- CHEF MECANICIEN
- SECOND MECANICIEN
- LIEUTENANT AU PONT
- OFFICIER MECANICIEN
- MATELOT DE COMMERCE
- MAITRE D'EQUIPAGE
- MAITRE MECANICIEN
- MAITRE ELECTRICIEN
- LES AGENTS DU SERVICE GENERAL :
 - Cuisinier
 - Garçon
 - Hôtesse

En annexe les types de navigation et les conditions d'exercice

Les titres de formation maritime avec leurs prérogatives

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEX00000378266>

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral



COMMANDANT

La Marine marchande

Description :

Il assume la responsabilité permanente de toute l'activité du navire.

Il en dirige personnellement les phases délicates (manœuvres), déléguant le reste du temps à un officier de quart (en mer) ou de permanence (au port).

Il assure un grand nombre de tâches :

- La conduite du navire (service du pont)
- La supervision du service de la machine
- La gestion de la sécurité et de la sûreté
- L'exploitation commerciale du navire

Il est également à bord le représentant de l'armateur ; le commandant est ainsi le chef de l'expédition maritime. De ce fait, sa formation se doit d'être diversifiée et approfondie.

Conditions d'exercice :

Sur tous les types de navires de marine marchande :

- Au transport de marchandises (pétrole, gaz, produits chimiques, conteneurs, céréales, charbon, minerais, véhicules, etc.),
- Au transport de passagers (car-ferries, croisières, cargos mixtes, navires à grande vitesse, micro-cabotage, vedettes à passagers),
- Aux activités maritimes spécialisées (recherche océanographique ou sismique, prospection ou exploitation off-shore, pose de câbles sous-marins, extraction de matériaux marins, etc.),
- Aux activités portuaires (pilotage, dragage, remorquage, etc.).

Les compétences :

- Etre un expert en navigation
- Savoir commander
- Bien connaître son navire
- Maîtriser l'informatique et l'électronique du bord
- Connaître le droit maritime
- Etre un bon gestionnaire.
- posséder des qualités techniques et humaines,
- une solide expérience de la mer et du commandement, ainsi que des compétences de chef d'entreprise. Ces qualités s'obtiennent avec l'expérience.

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

- Pour entrer dans la profession, il faut que le bulletin n°3 du casier judiciaire soit vierge
- Il faut être déclaré apte à la navigation par un Médecin des Gens de Mer.

Salaire :

Selon le type de navigation, la taille du navire et l'expérience professionnelle, les salaires de commandant s'établissent en moyenne entre 4.500 € et 7.000 € brut/mois. Ils peuvent également varier d'un employeur à l'autre selon la politique de recrutement de l'entreprise.

Evolution de carrière :

Au terme d'une carrière de capitaine, le reclassement à terre est facilité par les compétences acquises dans les domaines maritimes et techniques, ainsi que dans l'exercice des responsabilités et le management des hommes. L'expérience des anciens officiers navigants est en effet très appréciée dans de nombreux secteurs d'activité :

- Services techniques ou commerciaux des compagnies de navigation
- Activités para-maritimes
- Nombreux secteurs de l'industrie et du commerce (expertise maritime)
- Enseignement professionnel maritime
- Administration des Affaires maritimes.

Les formations :

niveau :

L'admission s'effectue selon deux modalités :

a) Accès en première année par concours

- Pour les étudiants : il faut être âgé de plus de 17 ans, moins de 23 ans et titulaire d'un baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence. Le caractère scientifique du concours et de la formation font que cet enseignement est plus spécialement destiné aux bacheliers des séries C, D, E ou F.
- Pour les professionnels : pour ceux-ci, il n'y a pas de limite d'âge. Ils doivent être titulaires du Brevet d'officier chef de quart, du Brevet de lieutenant de pêche.

Compte tenu des contraintes physiques du métier, l'admission définitive est subordonnée au résultat d'une visite médicale

b) Admission sur titre en 2ème année

Il faut être titulaire d'un diplôme de premier cycle de l'enseignement supérieur ou technique ou être issu d'une classe de mathématiques spéciales.

Il n'y a pas de limite d'âge.

description :

Elle s'effectue en deux cycles :

a) Le premier cycle se déroule en trois années scolaires et une navigation en qualité d'élève officier. Selon le type de cette navigation, le premier cycle conduit aux brevets d'officier :

- Chef de quart passerelle, sur navires de toute jauge
- Chef de quart machine, sur navires de toute puissance
- Chef de quart de navire de mer, sur tout navire

Ce sont des brevets de niveau opérationnel.

b) Le second cycle s'adresse aux chefs de quart de navire de mer qui ont déjà une expérience de 8 mois. Il comprend une quatrième année scolaire et une navigation comme officier. Selon le type de navigation cumulée, le second cycle débouche sur les brevets de niveau de direction :

- Second-capitaine, sur navires de toute jauge
- Second-mécanicien, sur navires de toute puissance
- Second-polyvalent, sur tout navire
- Chef-mécanicien, sur navires de toute puissance
- Capitaine, sur navires de toute jauge
- Capitaine de première classe, sur tout navire.

Tous ces brevets sont accessibles au terme d'un temps de navigation effectué à l'issue de la formation correspondante.

Ces formations sont accessibles suivant plusieurs voies :

- Par filière professionnelle pont en formation continue
- Par la formation initiale maritime (BEPM de marin du commerce, bac pro Conduite et gestion des entreprises maritimes) prolongée ensuite par la filière professionnelle
- Par la formation d'officier chef de quart passerelle (OCQP) auquel on accède sur concours après le baccalauréat et qui permet d'accéder ensuite à la formation de capitaine
- Par la formation polyvalente d'officier de 1ère classe de la marine marchande, à laquelle on accède après le baccalauréat par un concours de niveau bac scientifique.

Certaines conditions, comme l'âge, le niveau d'études et l'aptitude physique, sont obligatoires pour accéder aux formations de marin.

Les mêmes formations permettent de naviguer sur des grands yachts de plaisance professionnelle ou de créer sa propre entreprise de transport de passagers (vedettes à passagers, « charters », tourisme littoral, etc.)

durée : La scolarité dure 5 ans.

Où se former :

E.N.S.M. (Ecole Nationale Supérieure Maritime) Marseille

Où s'informer :

POLE emploi de votre territoire

Mission locale de votre commune

CIO

Site du CARIF

Code ROME : N3103 (Commandant/Commandante de navire-Encadrement de la navigation maritime)

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral



SECOND CAPITAINE

La Marine marchande

Description :

Bras droit du capitaine (commandant), le second capitaine gère le service pont. Il a en charge la stabilité et la sécurité du navire. Il dirige les opérations commerciales, embarquement et débarquement des passagers et de la cargaison, les relations avec les agents de l'armateur, dans les différents ports d'escale.

Il assiste le commandant à la passerelle lors des manœuvres d'accostage et d'appareillage. Il est responsable de la propreté et de l'hygiène à bord : cabines, locaux, magasins, chambres froides et cuisine. Il est assisté par des lieutenants et des agents de maîtrise (maîtres) dont le bosco (maître d'équipage) qui dirige une équipe de matelots.

Conditions d'exercice :

Sur tous les types de navires de marine marchande :

- Au transport de marchandises (pétrole, gaz, produits chimiques, conteneurs, céréales, charbon, minerais, véhicules, etc.),
- Au transport de passagers (car-ferries, croisières, cargos mixtes, navires à grande vitesse, micro-cabotage, vedettes à passagers),
- Aux activités maritimes spécialisées (recherche océanographique ou sismique, prospection ou exploitation off-shore, pose de câbles sous-marins, extraction de matériaux marins, etc.),
- Aux activités portuaires (pilotage, dragage, remorquage, etc.).

Les compétences :

- Capacité de prise de décision rapide
- Sens de la sécurité et de la sûreté
- Sens du commandement.

Salaire :

Le salaire moyen brut varie de 4.000 à 5.000 euros par mois.

Après l'acquisition d'une certaine expérience professionnelle, le second capitaine peut devenir Commandant.



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

Evolution de carrière :

Les débouchés des études sont variés :

- Officier (pont et machine), chef mécanicien ou capitaine à bord des navires de moyen tonnage (à passagers ou non), français ou étrangers.
- Accès à la fonction de Commandant
- Reconversion à terre possible, après quelques années passées à la mer, dans les fonctions suivantes :
- Professeur Technique de l'Enseignement Maritime, pilote de port, officier ou Capitaine de port, responsable de sécurité-incendie d'usines, entrepôts, etc. consignataire de navires, adjoint en manutention portuaire , responsable technique ou chef de quart dans les domaines variés (pétrochimie, thermique, énergie, agroalimentaire, etc.), agent technico-commercial pour la vente de produits industriels, etc.

Les formations:

niveau :

L'admission s'effectue selon deux modalités :

a) Accès en première année par concours

- Pour les étudiants : il faut être âgé de plus de 17 ans, moins de 23 ans et titulaire d'un baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence. Le caractère scientifique du concours et de la formation font que cet enseignement est plus spécialement destiné aux bacheliers des séries C, D, E ou F.
- Pour les professionnels : pour ceux-ci, il n'y a pas de limite d'âge. Ils doivent être titulaires du Brevet d'officier chef de quart, du Brevet de lieutenant de pêche.

Compte tenu des contraintes physiques du métier, l'admission définitive est subordonnée au résultat d'une visite médicale

b) Admission sur titre en 2ème année

Il faut être titulaire d'un diplôme de premier cycle de l'enseignement supérieur ou technique ou être issu d'une classe de mathématiques spéciales.

Il n'y a pas de limite d'âge.

description :

Elle s'effectue en deux cycles :

a) Le premier cycle se déroule en trois années scolaires et une navigation en qualité d'élève officier. Selon le type de cette navigation, le premier cycle conduit aux brevets d'officier :

- Chef de quart passerelle, sur navires de toute jauge
- Chef de quart machine, sur navires de toute puissance



Provence-Alpes-Côte d'Azur

[Conseil Consultatif Régional de la Mer](#)
[Le guide des métiers de la Mer et du Littoral](#)

- Chef de quart de navire de mer, sur tout navire
- Ce sont des brevets de niveau opérationnel.

b) Le second cycle s'adresse aux chefs de quart de navire de mer qui ont déjà une expérience de 8 mois. Il comprend une quatrième année scolaire et une navigation comme officier. Selon le type de navigation cumulée, le second cycle débouche sur les brevets de niveau de direction :

- Second-capitaine, sur navires de toute jauge
- Second-mécanicien, sur navires de toute puissance
- Second-polyvalent, sur tout navire
- Chef-mécanicien, sur navires de toute puissance
- Capitaine, sur navires de toute jauge
- Capitaine de première classe, sur tout navire.

Tous ces brevets sont accessibles au terme d'un temps de navigation effectué à l'issue de la formation correspondante.

Ces formations sont accessibles suivant plusieurs voies :

- Par filière professionnelle pont en formation continue
- Par la formation initiale maritime (BEPM de marin du commerce, bac pro Conduite et gestion des entreprises maritimes) prolongée ensuite par la filière professionnelle
- Par la formation d'officier chef de quart passerelle (OCQP) auquel on accède sur concours après le baccalauréat et qui permet d'accéder ensuite à la formation de capitaine
- Par la formation polyvalente d'officier de 1^{ère} classe de la marine marchande, à laquelle on accède après le baccalauréat par un concours de niveau bac scientifique.

Certaines conditions, comme l'âge, le niveau d'études et l'aptitude physique, sont obligatoires pour accéder aux formations de marin.

Les mêmes formations permettent de naviguer sur des grands yachts de plaisance professionnelle ou de créer sa propre entreprise de transport de passagers (vedettes à passagers, « charters », tourisme littoral, etc.)

durée : La scolarité dure 5 ans.

Où se former :

E.N.S.M. (Ecole Nationale Supérieure Maritime) Marseille

Où s'informer :

POLE emploi de votre territoire

Mission locale de votre commune

CIO



Provence-Alpes-Côte d'Azur

[Conseil Consultatif Régional de la Mer](#)
[Le guide des métiers de la Mer et du Littoral](#)

Site du CARIF

Code ROME : N3103 (Encadrement de la navigation maritime)

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral



MEDECIN DE LA MARINE MARCHANDE

La Marine marchande

Description :

Les médecins brevetés de la Marine Marchande sont chargés :

- D'assurer l'observation des règles relatives à l'hygiène à bord des navires de commerce et de sauvegarder la santé des équipages et des personnes embarquées.
- De préserver les navires de l'invasion des maladies transmissibles et lorsqu'elles ont fait leur apparition à bord, d'en empêcher la propagation parmi le personnel confié à leurs soins, ainsi que parmi les populations des divers ports touchés.

Conditions d'exercice :

Les compétences :

Salaire :

Evolution de carrière :

Les formations:

niveau : I

description :

Peuvent se présenter pour l'obtention du Brevet de Médecin de la Marine Marchande, les candidats de nationalité française :

- Titulaires du diplôme d'Etat de docteur en médecine

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

- Etudiants en médecine ayant obtenu la validation du troisième cycle de médecine générale
- Ou internes des hôpitaux des villes de faculté.

Les ressortissants étrangers titulaires d'un diplôme leur permettant d'exercer la médecine dans leur pays d'origine sont également admis à se présenter à cet examen.

L'administration de la Marine Marchande n'intervient pas pour procurer des embarquements aux médecins titulaires de ce brevet. Il appartient aux intéressés d'adresser leur demande d'embarquement aux compagnies de navigation qui leur donneront toutes informations concernant les conditions de recrutement et d'emploi.

durée : 7 ans

Où se former :

Service de Santé des Gens de Mer
23, rue des Phocéens – 13236 MARSEILLE CEDEX – Tél : 04.91.39.69.19

Où s'informer :

POLE emploi de votre territoire
Mission locale de votre commune
CIO
Site du CARIF

Code ROME :



CHEF MECANICIEN

La Marine marchande

Description :

Le chef mécanicien dirige le service machine. En pleine mer, le navire fonctionne en autonomie : à bord, il est responsable du bon fonctionnement de tous les appareils. Toutes les opérations d'entretien, de maintenance et de réparation des installations du navire se font sous sa direction.

En cas de problème technique, le chef mécanicien doit veiller à assurer les fonctions vitales pour la sécurité de la navigation et l'exploitation du navire comme pour le suivi des opérations commerciales. Le chef mécanicien est donc un élément essentiel de la sécurité du navire, de l'équipage et de la cargaison.

Le chef mécanicien encadre et dirige tous les marins du service machine : mécaniciens, électriciens, etc. Ce sont eux qui, à partir de la seule énergie du bord (fuel oil, gasoil, gaz), sont chargés du bon fonctionnement des machines qui fournissent 24H/24 et 7j/7 les puissances mécaniques et électriques indispensables à la marche et à l'exploitation du navire.

Ainsi, le moteur principal doit assurer sans défaillance la propulsion du navire et les moteurs auxiliaires fournir l'électricité pour toutes les installations à bord :

- Mécaniques : ventilateurs, compresseurs, pompe, systèmes hydrauliques, fabrication d'eau douce à partir de l'eau de mer, etc,
- Thermiques : chauffage, climatisation, réfrigération, etc,
- Electroniques : instruments de navigation, conduites d'installation, appareils de surveillance, ordinateurs, etc.
- Traitement des eaux

Le service machine veille aussi au bon fonctionnement des installations dédiées à la cargaison et aux opérations commerciales.

Le chef mécanicien dispose d'une grande autonomie. Il est placé sous la seule autorité du commandant. Il le tient informé de l'état de marche du navire et des incidents ou des avaries éventuelles, ainsi que des travaux en cours ou à prévoir. Il peut entrer en liaison avec les services de l'armement à terre pour trouver des



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

solutions aux problèmes techniques les plus complexes. Il doit travailler en bonne intelligence avec le service « pont ».

Conditions d'exercice :

Les conditions de travail varient principalement selon :

- Les zones de navigation
- L'environnement climatique et météorologique
- Les caractéristiques du navire et son activité
- La durée d'absence du port.

Les conditions de travail dans les locaux machine sont difficiles : chaleur, bruit, odeurs, vibration.

Les compétences

Compte-tenu de la grande diversité des navires de la marine marchande, le chef mécanicien doit être capable de s'adapter aux puissances variées et aux technologies parfois très complexes des machines que requiert chaque type d'activité :

- Transport de marchandises (pétrole, gaz, produits chimiques, conteneurs, céréales..)
- Transport de passagers (car-ferries, croisières, cargos mixtes, catamarans, navires à grande vitesse)
- Activités maritimes spécialisées (recherche océanographique ou sismique, avitaillement off-shore, extraction de matériaux marins, dragage, etc.).

Un chef mécanicien doit donc posséder des connaissances techniques variées, une solide expérience du service machine et le sens du travail en équipe. Il doit faire preuve de grandes capacités d'analyse, de rigueur et de méthode. Comme le commandant, il doit savoir gérer et animer une équipe, ne pas compter son temps et prendre des décisions rapides.

Salaire : En fonction de l'expérience acquise, ils peuvent aller de 4.500 à 7.000 € brut/mois.

Evolution de carrière :

Les formations:

Niveau :

Description :

Le Chef a la même formation que le Commandant.

La formation pour devenir chef mécanicien se déroule dans les écoles de la marine marchande :

- Soit en formation initiale polyvalente sur trois ans,
- Soit en formation continue spécialisée sur deux ans

Avec, dans les deux cas, des périodes de navigation complémentaires.

Certaines conditions comme l'âge, le niveau d'études et surtout l'aptitude physique, obligatoire pour exercer la profession de marin, sont nécessaires pour accéder à ces formations.

Le brevet de chef mécanicien est délivré aux titulaires du diplôme d'études supérieures de la marine marchande une fois qu'ils ont accompli trente mois de navigation effective comme officier mécanicien.

Les différentes formations (au choix et selon la taille du navire)

- Mécanicien 750 kw
- Chef mécanicien 3000 kw
- Chef mécanicien 8000 kw
- Chef mécanicien
- Capitaine de 1ère classe de la navigation maritime.

durée :

Où se former :

E.N.S.M. (Ecole Nationale Supérieure Maritime) Marseille

Où s'informer :

POLE emploi de votre territoire
Mission locale de votre commune
CIO
Site du CARIF

Code ROME : N3103 (Chef mécanicien/mécanicienne marine-Encadrement de la navigation maritime)



SECOND MECANICIEN

La Marine marchande

Description :

Le second mécanicien est responsable de la propulsion du navire : sous la direction du chef mécanicien, il encadre les officiers et les marins du service « machine » et a en charge toutes les opérations d'entretien et de réparation du moteur principal.

En pleine mer, le navire, véritable usine flottante, fonctionne en complète autonomie. En cas de problème technique, que ce soit en mer ou lors des manœuvres portuaires, le second mécanicien est là pour assurer en toutes circonstances la capacité propulsive du navire.

Placé sous l'autorité directe du chef mécanicien, le second mécanicien encadre et dirige les officiers et les personnels d'exécution du service machine. La mission de celui-ci est de veiller au bon fonctionnement des machines qui doivent fournir 24h/24 et 7j/7 les énergies mécaniques et électriques indispensables à la marche et à l'exploitation du navire. Le moteur principal notamment doit assurer sans défaillance la propulsion du navire.

Les responsabilités du second mécanicien sont ainsi étendues :

- Il prévoit les approvisionnements en combustibles lubrifiants et pièces détachées
- Il gère les incidents et les avaries touchant le moteur principal
- Il planifie et suit les travaux effectués au cours de la navigation
- Il prépare et gère les interventions et les réparations qui ont lieu lors des escales techniques
- Il veille au bon fonctionnement des installations dédiées à la cargaison et aux opérations commerciales.

Comme l'ensemble de l'équipe « machine », il lui faut travailler en bonne intelligence avec le service « pont ».

Conditions d'exercice :

Les tâches, bien que passionnantes, sont physiquement exigeantes. Les salles de contrôle des machines sont aujourd'hui insonorisées et climatisées, mais le milieu de la machine reste constamment soumis à la chaleur et au bruit.

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

Les conditions de travail varient en outre selon :

- Les zones de navigation
- L'environnement climatique et météorologique
- Les caractéristiques du navire et de son activité
- La durée d'absence du port.

Les compétences :

Le second mécanicien doit posséder des connaissances techniques variées, une solide expérience de la machine, le sens du travail en équipe. Capacité d'analyse, rigueur et méthode sont ses atouts. Il doit savoir gérer en direct et animer une équipe, ne pas compter son temps et prendre des décisions rapides.

Compte-tenu de la grande diversité des navires de la marine marchande, le second mécanicien doit être capable, au cours de sa carrière, de s'adapter aux puissances variées et aux technologies parfois très complexes des machines que requiert chaque type d'activité :

- Transport de marchandises (pétrole, gaz, produits chimiques, conteneurs, céréales...)
- Transport de passagers (car-ferries, croisières, cargos mixtes, catamarans, navires à grande vitesse)
- Activités maritimes spécialisées (recherche océanographique ou sismique, avitaillement off-shore, extraction de matériaux marins, dragage, etc).

Salaire :

En fonction de l'expérience acquise, ils peuvent aller de 4.000 à 5.000 € brut/mois.

Evolution de carrière :

Après l'acquisition d'une certaine expérience professionnelle, le second mécanicien peut devenir chef mécanicien.

Les formations:

niveau :

description :

Les différentes formations (au choix et selon la taille du navire)

- Second mécanicien 3000 kw
- Second mécanicien 8000 kw
- Second mécanicien
- Second polyvalent

Les filières de formation permettent de commencer comme matelot mécanicien avant d'accéder à une formation d'officier, ou bien de démarrer



Provence-Alpes-Côte d'Azur

[Conseil Consultatif Régional de la Mer](#)
[Le guide des métiers de la Mer et du Littoral](#)

par celle-ci. Les officiers mécaniciens sont formés dans les écoles nationales de la marine marchande soit en formation initiale polyvalente (pont et machine) sur trois ans, soit en formation continue spécialisée (machine) sur deux ans.

Dans tous les cas, le brevet de second capitaine, qui permet d'exercer la fonction à bord, est délivré au terme de périodes de navigation complémentaires.

Certaines conditions d'âge, de niveau d'études et d'aptitude physique sont requises pour accéder à ces formations.

durée :

Où se former :

E.N.S.M. (Ecole Nationale Supérieure Maritime) Marseille

Où s'informer :

POLE emploi de votre territoire
Mission locale de votre commune
CIO
Site du CARIF

Code ROME : N3103 (Officier/Officière machine de la marine marchande-Encadrement de la navigation maritime)

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

[Conseil Consultatif Régional de la Mer](#)
[Le guide des métiers de la Mer et du Littoral](#)



LIEUTENANT AU PONT

La Marine marchande

Description :

Le chef de quart passerelle (ou lieutenant au pont) est l'officier qui prend les décisions pour assurer la bonne marche du navire lorsque celui-ci est en navigation, et participe aux opérations commerciales lorsque le navire est à quai.

Lorsqu'il est de quart, il a une véritable délégation d'autorité du commandant. Il est le plus souvent assisté par un matelot de quart, qui surveille l'horizon et gouverne le navire selon ses indications de barre pendant les manœuvres.

Le chef de quart passerelle exerce la fonction de lieutenant sur tout navire de la marine marchande, que ce soit en cabotage ou au long cours.

D'un embarquement à l'autre, les fonctions du lieutenant peuvent varier selon le poste occupé :

- Lieutenant de sécurité du navire (premier lieutenant) ; il organise les exercices d'incendie et d'abandon au cours de la journée en profitant des temps de disponibilité des membres d'équipage, voire même des passagers.
- Lieutenant de navigation du navire (deuxième lieutenant) ; il prépare la navigation vers la destination prévue et soumet au commandant les meilleurs itinéraires en tenant compte des contraintes (horaires, distances, dangers, météo, etc.) et des capacités du navire. Il corrige les documents nautiques. Il gère la pharmacie et les soins.

Pendant son quart, le chef de quart passerelle est responsable de la marche du navire, de la route suivie, du respect des horaires, des manœuvres pour éviter les obstacles ou croiser d'autres navires.

Lors des appareillages (départ du navire) et d'accostage (arrivée du navire), la tâche du lieutenant consiste à diriger les plages de manœuvres (utilisation des amarres).

Il transmet les instructions du commandant au « bosco » (maître d'équipage) et à ses équipes qui effectuent les manœuvres à l'avant ou à l'arrière du navire : passage des aussières aux lamaneurs et renforcement de l'amarrage, ou, à l'inverse, largage progressif des amarres, etc. Le lieutenant informe également la passerelle de tout problème survenant lors des manœuvres.

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

Conditions d'exercice :

Les conditions de travail varient selon les rythmes de navigation et d'escale du navire :

- Au long cours, les escales sont espacées mais leur durée a été réduite par l'efficacité des systèmes de chargement
- Au cabotage, les opérations commerciales sont plus fréquentes et la navigation près des côtes souvent plus délicate.

Le rythme de travail des marins étant plus soutenu au cours des escales, le lieutenant doit parfois surveiller le chargement et le déchargement de la marchandise, le suivi des passagers éventuels ou les approvisionnements du navire.

Les rythmes d'embarquement reposent à peu près sur une alternance par moitié du temps en mer et à terre (congés). Les modalités varient selon la durée de la période de navigation : 2 mois de congés à terre pour 2 mois en mer au long cours, 3 jours/3 jours au « car-ferry ».

Les compétences :

Le chef de quart passerelle doit posséder une solide expérience de la mer et de la navigation. Il doit savoir prendre des décisions rapidement lors des manœuvres de contournement (des obstacles, des côtes) et d'évitement des autres navires. Il doit savoir prendre des initiatives, exercer son autorité et avoir le sens des relations humaines pour faciliter le travail et la vie à bord.

Salaire :

Les salaires varient en moyenne de 2.800 à 3.800 € brut/mois.

Evolution de carrière :

Après l'expérience en navigation, la filière professionnelle permet de progresser par la formation continue vers les fonctions de second capitaine, puis Commandant.

Les formations:

niveau,

description

Les différentes formations (au choix) :

- Chef de quart de navire de mer
- Chef de quart passerelle

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

La formation de chef de quart passerelle peut être polyvalente (pont et machine) ou spécialisée (pont). L'accès au métier de chef de quart passerelle (lieutenant de pont) peut ainsi se faire de trois façons :

- En formation continue pour les titulaires du brevet de capitaine de pêche
- Par la formation quart à la passerelle, du brevet de capitaine 500 et du brevet de chef de quart machine) ayant satisfait soit à un examen probatoire, soit à une formation complémentaire
- Pendant le 1er cycle de la formation polyvalente d'officier de 1ère classe de la marine marchande, qu'on intègre après le baccalauréat par un concours de niveau bac scientifique.

durée :

Où se former :

E.N.S.M. (Ecole Nationale Supérieure Maritime) Marseille

Où s'informer :

POLE emploi de votre territoire

Mission locale de votre commune

CIO

Site du CARIF

Code ROME : N3103 (Lieutenant/ Lieutenante marine-Encadrement de la navigation maritime)

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

[Conseil Consultatif Régional de la Mer](#)
[Le guide des métiers de la Mer et du Littoral](#)



OFFICIER MECANICIEN

La Marine marchande

Description :

A bord du navire, l'officier mécanicien est responsable de toutes les opérations d'entretien et de réparation des groupes électrogènes et des machines auxiliaires du navire. Il est placé au service « machine » sous les ordres directs du second mécanicien.

Le navire, véritable usine naviguant en pleine mer, fonctionne en autonomie. En cas de problème technique, l'officier mécanicien doit veiller à maintenir la production d'électricité de la navigation, que ce soit en mer ou lors des manœuvres portuaires, afin de garantir la poursuite des opérations commerciales.

L'officier mécanicien encadre et dirige le personnel d'exécution du service machine : maîtres et ouvriers mécaniciens, électriciens, etc. A partir de la seule énergie du bord (gasoil, gaz), le service machine est chargé d'assurer le bon fonctionnement des machines qui fournissent 24h/24 et 7j/7 les énergies mécaniques et électriques indispensables à la marche et à l'exploitation du navire.

L'officier mécanicien veille également au bon fonctionnement des installations dédiées à la cargaison et aux opérations commerciales.

Comme l'ensemble de l'équipe « machine », il lui faut travailler en bonne intelligence avec le service « pont ».

Conditions d'exercice :

Les officiers et le personnel d'exécution de la machine travaillent en journée sous l'autorité du second mécanicien, lui-même placé sous la direction du chef mécanicien.

Les tâches, passionnantes, sont physiquement exigeantes. Bien que la salle de contrôle de la machine soit aujourd'hui le plus souvent insonorisée et climatisée, le milieu de la machine reste chaud et bruyant.

Les conditions de travail varient également selon :

- Les zones de navigation

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

- L'environnement climatique et météorologique
- Les caractéristiques et l'activité du navire
- La durée d'absence du port.

Les compétences :

L'officier mécanicien possède des connaissances techniques variées, une bonne expérience du service machine et le sens du travail en équipe. Il met en œuvre sa capacité d'analyse, sa rigueur et son esprit méthodique. Il doit réagir rapidement aux problèmes techniques et rendre compte des incidents.

Compte-tenu de la grande diversité des navires de la marine marchande, l'officier mécanicien doit être capable, au cours de sa carrière, de s'adapter aux puissances variées et aux technologies parfois très complexes des machines que requiert chaque type d'activité :

- Transport de marchandises (pétrole, gaz, produits chimiques, conteneurs, céréales...)
- Transport de passagers (car-ferries, croisières, cargos mixtes, catamarans, navires à grande vitesse)
- Activités maritimes spécialisées (recherche océanographique ou sismique, avitaillement off-shore, extraction de matériaux marins, dragage, etc).

Salaire :

Le salaire moyen brut varie de 2.800 à 3.800 euros par mois.

Evolution de carrière :

.

Les formations:

niveau,

description

Pour devenir second mécanicien, deux voies sont proposées dans les écoles nationales de la marine marchande (ENSM),

- Soit en formation initiale polyvalente (pont et machine) sur trois ans,
- Soit en formation continue spécialisée (machine) sur deux ans.

Dans les deux cas, des périodes de navigation complémentaires sont requises pour obtenir le brevet d'officier mécanicien qui permet d'exercer la fonction.

Certaines conditions d'âge, de niveau d'études ou d'aptitude physique sont requises pour accéder à ces formations.

Où se former :

E.N.S.M. (Ecole Nationale Supérieure Maritime) Marseille

Où s'informer :

POLE emploi de votre territoire

Mission locale de votre commune

CIO

Site du CARIF

Code ROME : N3103 (Officier/Officière machine de la marine marchande-Encadrement de la navigation maritime)

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral



LE MATELOT

La Marine marchande

Description :

Premier niveau de qualification dans la profession de marin, la fonction de matelot est polyvalente : elle s'exerce aussi bien au pont (conduite du navire) qu'à la machine.

Il fait la veille à la passerelle par période de 4 heures sous les ordres de l'officier de quart ou bien à la machine comme ouvrier graisseur ou nettoyeur. Il participe aux manœuvres. Il peut également aider dans des tâches d'agent du service général (cuisine, bar, restaurant).

Au pont, sous la responsabilité du lieutenant chargé du quart ou d'un maître d'équipage (bosco), le matelot participe à toutes les manœuvres du navire à la mer ou au port : amarrage, accostage, mouillage, appareillage, remorquage, etc.

A la passerelle, il participe au quart en surveillant l'horizon et en signalant l'approche de la côte, d'obstacles ou d'autres navires ; avec une qualification de timonier, il peut également tenir la barre.

Il participe chaque jour aux travaux de propreté, d'entretien et de rangement des locaux, des coursives et de la timonerie. Il assiste le lieutenant de quart lors des opérations de chargement, déchargement, ballastage, lavage et manutention de la cargaison.

A la machine, il participe, sous l'autorité d'un maître ou d'un lieutenant, à l'entretien et à la réparation des machines et des équipements du navire ainsi que du moteur principal et des moteurs auxiliaires.

Il est responsable du graissage des appareils et accessoires et assiste le pompiste lors des opérations de branchement/débranchement des tuyaux de remplissage ou de vidange des fluides du bord (eau, gasoil, gaz, pétrole, etc.).

Conditions d'exercice :

Le matelot accomplit ses tâches à la passerelle ou à la machine, en équipage de 2 à 3 personnes sur les vedettes à passagers, mais de plus de 100 marins sur les ferries.

Le temps de travail est atypique. Le rythme varie en fonction du type de transport (marchandises et/ou passagers) et du type de navigation (courte distance, long

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

cours, etc.). Il est fondé sur une alternance de périodes de navigation et de périodes de congés.

Au transport de marchandises, les embarquements durent en moyenne de 1 à 3 mois. Pour 1 mois de navigation, il y a environ 25 jours de repos à terre. En transport de passagers courte distance (car-ferries), l'alternance navigation/congés peut être de 7jours/7jours.

Le matelot peut être amené à exercer sa profession dans les services techniques des armateurs, ainsi que dans des entreprises ou organismes du secteur à terre. Il a aussi la possibilité de travailler à la pêche ou à la plaisance professionnelle.

Avec des formations complémentaires et de l'expérience, il pourra progresser vers des fonctions supérieures.

Les compétences

Les marins travaillent dans un milieu fermé et mouvant, sur un navire exploité 7 jours/7 dans un environnement marin attrayant mais difficile.

Que l'on embarque sur un paquebot, un pétrolier ou une vedette à passagers, les principes de sécurité, de sauvegarde de la vie humaine ainsi que la protection de l'environnement demandent de posséder dans tous les cas :

- Des compétences techniques
- Des qualités de disponibilité, de vigilance, de rigueur
- Une grande capacité d'adaptation
- Un esprit d'équipe

Salaire :

Le salaire mensuel brut moyen des matelots au commerce varie en général entre 1.300 et 1.700 euros.

Un matelot du commerce peut également embarquer à la pêche ou à la plaisance professionnelle.

Evolution de carrière :

A terre, il a la possibilité d'exercer sa profession dans les services techniques des armateurs, ainsi que dans des entreprises du secteur para-maritime.

Un matelot peut devenir capitaine. La promotion professionnelle n'est pas un vain mot dans les métiers de marin, où la formation continue permet de progresser jusqu'aux brevets les plus élevés.

Les formations:

niveau V

description :



Provence-Alpes-Côte d'Azur

[Conseil Consultatif Régional de la Mer](#)
[Le guide des métiers de la Mer et du Littoral](#)

Pour naviguer comme matelot, il faut être titulaire soit du CAP maritime de matelot, soit du certificat d'initiation nautique (CIN). BEPM marin du commerce

durée :

Où se former :

Collège d'enseignement technique maritime - Marseille
 Association pour la formation maritime professionnelle en méditerranée
 Mare Nostrum - Marseille
 IPFM - La Seyne sur Mer

Institut international pour l'étude et l'intégration des nouvelles techniques et technologies - Nice
 Nautisme et formation- Cagnes-sur-mer

Où s'informer :

AGEMA (Association pour la Gérance des Ecoles de Formation Maritime Aquacole)
 Assure la gestion de toutes les écoles de formation maritime et aquacole.
 51 bis rue Sainte-Anne – PARIS – Tél : 01.44.77.80.30
 POLE emploi de votre territoire
 Mission locale de votre commune
 CIO
 Site du CARIF

Code ROME : N3102 (Matelot de la marine marchande-Equipage de la navigation maritime)



MAITRE D'EQUIPAGE

La Marine marchande

Description :

Il organise et surveille le travail, la formation, l'entraînement et l'intégration des membres de l'équipage pont et du personnel mis à sa disposition.

- en l'absence d'officier, il est responsable de la manœuvre sur la plage avant.

Il est responsable :

- du suivi des horaires de son personnel et de la gestion des heures supplémentaires en accord avec le Second capitaine
- de l'entretien et de la propreté des extérieurs du navire, des garages et des locaux intérieurs qui sont attribués à son service
- du contrôle du matériel de saisissage (entretien, inventaire)
- du contrôle et de l'entretien du matériel d'amarrage
- du graissage des matériels et appareils qui lui sont attribués
- de la gestion des inventaires, du matériel, des consommables et des peintures de son service dont il établit trimestriellement les demandes, soumises à l'approbation du Second capitaine
- de l'arrimage et du saisissage des véhicules
- de la manœuvre des rampes intérieures
- de l'embarquement et du contrôle des voitures de passagers
- après l'appareillage, effectue une ronde générale du navire, contrôle visuellement la fermeture des portes et tapes sur le bordé et les portes d'accès garage.

Il participe aux exercices de sécurité

Conditions d'exercice :

- Aptitude médicale
- Compétences pour la fonction
- CAPM matelot ou BEPM marin du commerce
- Certificat de matelot de quart passerelle
- BAERS
- BAE canot de secours rapide
- Formation de base à la sécurité (FBLI, TIS, FPS, SPRS)
- Familiarisation en matière de sécurité des navires rouliers à passagers
- Formation spécifique à la sécurité des navires rouliers à passagers

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

- Formation encadrement et sécurité des passagers des navires rouliers à passagers

Les compétences :

- Compétence professionnelle
- Organisation / exécution du travail
- Initiative
- Autorité
- Sens des responsabilités
- Motivation
- Faculté d'adaptation
- Relation

Salaire::

- Maître d'Equipe salaire brut annuel 35 000/45 000€

Evolution de carrière :

- Assistant Officier Stagiaire Pont : passage à cette catégorie si 10 ans d'ancienneté dans la compagnie et 36 mois de navigation à la fonction de Maître.
- Assistant Officier Pont : passage à cette fonction après 12 mois à la fonction précédente et si l'évaluation des compétences confirme l'aptitude au poste.

Les formations:

niveau : V

Description ::

CAPM matelot ou BEPM marin du commerce

Durée : 3 ans

Où se former :

Lycées maritimes et aquacoles de :

Bastia – Cherbourg – Ciboure – Etel - La Rochelle - Le Guilvinec – Nantes – Paimpol - Saint Malo

Où s'informer :

POLE emploi de votre territoire

Mission locale de votre commune

CIO

Site du CARIF

Code ROME :



Provence-Alpes-Côte d'Azur

[Conseil Consultatif Régional de la Mer](#)
[Le guide des métiers de la Mer et du Littoral](#)



MAITRE MECANICIEN

La Marine marchande

Description :

Il est le chef d'équipe des ouvriers mécaniciens et l'interlocuteur privilégié du Second mécanicien auquel il rend compte de tout problème.

Il est responsable de l'outillage et des approvisionnements dont il établit mensuellement les demandes soumises à l'approbation du Chef mécanicien.

Sous les ordres du second mécanicien, il participe aux travaux d'entretien et de réparation des divers matériels.

Il est responsable devant le Second mécanicien de la tenue des magasins, de l'atelier et de la propreté des locaux machine.

Il participe à l'évaluation du personnel sous ses ordres.

Il participe aux exercices de sécurité.

Conditions d'exercice :

- Aptitude médicale
- Compétences pour la fonction
- Bac Pro Electromécanicien marine ou BEPM Marin du commerce
- Certificat de mécanicien de quart à la machine
- BAERS
- Formation de base à la sécurité (FBLI, TIS, FPS, SPRS)
- Familiarisation en matière de sécurité des navires rouliers à passagers

Les compétences :

- Compétence professionnelle
- Organisation / exécution du travail
- Initiative
- Autorité
- Sens des responsabilités
- Motivation
- Faculté d'adaptation
- Relation

Salaire :



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

- Maître Mécanicien : salaire brut annuel 35 000 / 45 000€

Evolution de carrière:

- Assistant Officier Stagiaire Mécanicien : passage à cette catégorie si 10 ans d'ancienneté dans la compagnie et 36 mois de navigation à la fonction de Maître.
- Assistant Officier Mécanicien : passage à cette fonction après 12 mois à la fonction précédente et si l'évaluation des compétences confirme l'aptitude au poste.

Les formations:

niveau : V

description :

Bac Pro Electromécanicien marine ou BEPM Marin du commerce

durée

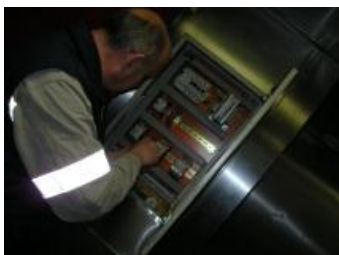
Où se former :

Lycées maritimes et aquacoles de :
Bastia – Cherbourg – Ciboure – Etel - La Rochelle - Le Guilvinec – Nantes – Paimpol
- Saint Malo

Où s'informer :

POLE emploi de votre territoire
Mission locale de votre commune
CIO
Site du CARIF

Code ROME :



MAITRE ELECTRICIEN

La Marine marchande

Description :

Il est responsable de l'outillage et des approvisionnements électriques dont il établit mensuellement les demandes soumises à l'approbation du chef mécanicien.

Sous les ordres du Second mécanicien, il participe aux travaux d'entretien et de réparation des divers matériels électriques du bord et des lignes téléphoniques.

Il est responsable devant le Second mécanicien de la tenue des magasins, de l'atelier.

Il participe à l'évaluation du personnel sous ses ordres.

Il participe aux exercices de sécurité.

Conditions d'exercice :

- Aptitude médicale
- Compétences pour la fonction
- Bac Pro Electromécanicien marine ou CAP/BEP électricien
- Certificat de mécanicien de quart à la machine
- BAERS
- Formation de base à la sécurité (FBLI, TIS, FPS, SPRS)
- Familiarisation en matière de sécurité des navires rouliers à passagers

Les compétences

- Compétence professionnelle
- Organisation / exécution du travail
- Initiative
- Autorité
- Sens des responsabilités
- Motivation
- Faculté d'adaptation
- Relation

Salaire :

- Maître Electricien : salaire brut annuel 35 000 / 45 000€

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

Evolution de carrière :

- Assistant Officier Stagiaire Electricien : passage à cette catégorie si 10 ans d'ancienneté dans la compagnie et 36 mois de navigation à la fonction de Maître.
- Assistant Officier Electricien : passage à cette fonction après 12 mois à la fonction précédente et si l'évaluation des compétences confirme l'aptitude au poste.

Les formations:**niveau : V ou IV****description:**

CAP/BEP électricien ou Bac Pro Electromécanicien marine

durée**Où se former :**

Lycées maritimes et aquacoles, les Lycées Professionnels, les Centre de Formation d'Apprentis.

Où s'informer :POLE emploi de votre territoire
Mission locale de votre commune
CIO
Site du CARIF**Code ROME :**



CUISINIER

La Marine marchande
LES AGENTS DU SERVICE GENERAL

Description :

Le cuisinier d'équipage est seul sur un cargo, il élabore les repas et gère ses approvisionnements.

Conditions d'exercice :

Les conditions sont difficiles par mauvais temps.

Les compétences :

- Aptitude à travailler seul.

Evolution de carrière

Salaire:

Les formations:

niveau V et IV

description :

- Etre titulaire d'au moins un CAP dans le domaine de la restauration ou de l'hôtellerie.
- Cette formation devra être complétée par un stage de 25 semaines, dont une embarquée, qui sera sanctionnée, après examen, par le Certificat de Formation Maritime Hôtelière. Muni de ce titre, il pourra postuler au Certificat d'aptitude aux fonctions de Cuisinier d'équipage. Il lui faudra suivre une formation de 20 semaines qui lui sera ouverte s'il a navigué déjà au moins 12 mois en tant que ADSG et s'il a au moins 21 ans le jour de l'examen.

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
 Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

durée : deux ou trois ans

Où se former :

La préparation à ces certificats est assurée par les Lycées Maritimes et Aquacoles et, les Lycées Technologiques, les Lycées Professionnels, les Centre de Formation d'Apprentis.de l'Hôtellerie.

Où s'informer :

POLE emploi de votre territoire
Mission locale de votre commune
CIO
Site du CARIF

Code ROME : G1602 (Personnel de cuisine)

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral



GARÇON

La Marine marchande
LES AGENTS DU SERVICE GENERAL

Description :

Conditions d'exercice :

Les compétences :

Salaire:

Evolution de carrière

Les formations:

niveau

description

durée

Où se former :

Où s'informer :

POLE emploi de votre territoire
Mission locale de votre commune
CIO

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

Site du CARIF

Code ROME : G1803 (Garçon/Serveuse de restaurant-Service en restauration)

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

HOTESSE

La Marine marchande
LES AGENTS DU SERVICE GENERAL

Description :

Conditions d'exercice :

Les compétences :

Salaire:

Evolution de carrière

Les formations:

niveau

description

durée

Où se former :

Où s'informer :

POLE emploi de votre territoire

Mission locale de votre commune

CIO

Site du CARIF

Code ROME : G1101 (Hôte/Hôtesse d'accueil et d'animation de croisière ; Hôte animateur/Hôtesse animatrice de croisière maritime-Accueil Touristique)

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

[Conseil Consultatif Régional de la Mer](#)
[Le guide des métiers de la Mer et du Littoral](#)

Types de navigation / Conditions d'exercice

Dans tous les métiers : Travail de nuit Vibration Mouvements de plateforme	Types de navigation : A : Long cours B : Cabotage C : Portuaire	Durée embarquement / congés : D : 6 mois / 6 mois E : 2 mois / 2 mois F : 1 mois / 1 mois G : 1 semaine / une semaine H : à la journée	Eloignement familial : I : Oui J : Non
	Type de navigation	Durée embarquement.	Eloignement familiale
Vracs liquides	A B C	D E	I
Vracs solides	A	D E	I
Conteneurs	A B	D E	I
Rouliers	A B	E F	I
Croisière	A	D E	I
Ferries	B	F G H	J
Ravitaillement de plateformes	A B	E	I
Recherche / prospection	A B	E	I
Pilotage	C	G	J
Vedettes à passagers	C	H	J



Région

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

Dragage	C	FG	IJ
Remorquage de haute mer	ABC	EFG	I
Remorquage	C	H	J
Lamanage	C	GH	J
Entretien éolien	BC	FGH	IJ
Grande plaisance	B	SO	I

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral